

Le président

Paris, le 16 novembre 2023

Objet : réponse de la Métropole Aix-Marseille Provence au bilan de la Concertation préalable portant sur le projet d'extension du Tram T3 sur la commune de Marseille

Madame la présidente,

C'est avec grand intérêt, qu'avec les garants, nous avons pris connaissance des engagements de la Métropole Aix-Marseille Provence résultant des enseignements de la concertation citée en objet. Nous nous permettons, dans la suite du présent courrier, de vous informer de notre avis sur le document qui a été publié par le Métropole. Cet avis sera rendu public sur le site de la CNDP et porte un regard sous l'angle de la complétude de vos réponses et de leur qualité argumentative, au regard des attentes du public et des recommandations, telles qu'exprimées dans le bilan des garants.

Il ne porte pas sur le projet, la CNDP n'ayant pas vocation à se prononcer sur le fond des projets.

Votre réponse au bilan de la concertation préalable a été rendu publique tardivement début juillet 2023, il serait utile d'échanger compte-tenu des divergences qui subsistent sur certains points d'analyse (notamment la mise en évidence d'une opportunité de l'extension sud, et la mise en lumière d'un tracé préférentiel sur le blvd Méditerranée au Nord, points qui ne sont pas tranchés par les publics au sortir de la concertation si l'on s'en tient aux avis exprimés).

Vous avez repris la majorité des demandes de précisions et recommandations formulées par les garants, sans toujours compléter ces réponses d'éléments sensiblement plus détaillés.

Nous constatons que plusieurs recommandations portant sur des sujets structurants (coût d'ensemble de l'opération, caractérisation des objectifs de report modal, dimensionnement des P+R, approche paysagère et écologique, impacts sur la trame circulatoire...) ne seraient pas présentées avant la finalisation du dossier d'enquête publique.

Dans un objectif de participation et d'information continue, et considérant les attentes exprimées en concertation, il serait souhaitable que des présentations publiques de l'avancement des études que vous organiserez puissent aborder ces différents sujets sans attendre l'enquête publique. En effet la concertation préalable s'est centrée essentiellement,

sur l'opportunité du projet et sa localisation au travers de tracés, ne permettant pas de dialoguer sur les aménagements proprement dits.

A ce propos, nous notons positivement l'annonce d'un renforcement de vos moyens humains et techniques, ainsi que le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée en ingénierie de la concertation pour accompagner votre processus. Nous espérons que cela permette de rendre public plus largement de nouveaux contenus et résultats d'études afin que chacune et chacun puisse en prendre connaissance.

Je reste à votre disposition pour évoquer ces points si besoin.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

**Madame Martine VASSAL,
Présidente Aix Marseille Provence**

Copie à :

Monsieur Mathias BOURRISSOUX et M Jean-François COUMEL, garants de la concertation préalable sur le projet d'extension du Tram T3 sur la commune de Marseille